

*Peine capitale*

réussi parce qu'elle a partagé son rêve d'aider les enfants abandonnés. Ils ont fait de l'excellent travail ensemble. Ils ont adopté des enfants. Voilà le cas dont se servent les partisans de l'abolition. Oui, je reconnais que la vie de Carey valait la peine d'être sauvée. Je le savais à ce moment-là et je le sais encore. Carey n'était pas et n'aurait jamais été un tueur, malgré toutes les choses dont il a pu se vanter dans sa jeunesse.

Cependant, le policier, Gordon Sinclair, avait encore plus droit que lui à la vie. L'agent de police Sinclair avait bien des qualités, probablement plus que Carey. Il aurait fait de bonnes choses pour sa famille, ses trois enfants adolescents qu'il laissait orphelins et sa femme. Il aurait fait de bonnes choses pour bien d'autres gens parce qu'il en faisait déjà jusqu'à son décès. Mais sauf pour quelques amis et policiers, personne ne semble se soucier autant de Sinclair que de Carey et de Gordon. J'aurais de la difficulté à le prouver à sa famille parce que j'ai lutté tellement pour sauver Carey, mais je déplore énormément ce qui est arrivé à Gordon Sinclair. Il était mon ami quand j'étais chroniqueur judiciaire. Il m'aidait dans mon travail et le crime qui a causé sa mort m'a révoltée.

Le sergent Ron McKay, 46 ans, de Delta, en Colombie-Britannique, avait été menacé de mort par un nommé Ellery Stephen Long. On avait enlevé l'arme de Long parce qu'il était jugé dangereux, mais en s'appuyant sur la loi, un juge a décidé de la lui remettre, même si on savait qu'il était déterminé à tuer. Le 2 novembre 1975, il exécuta sa menace. Le sergent d'état-major McKay, en compagnie de trois autres agents, se présenta à la maison de Long à la suite d'une plainte. McKay était le plus près de la porte. Long abattit McKay à l'aide d'un fusil à canon tronçonné. Les parents de McKay, qui approchent 80 ans, étaient d'excellentes gens à la retraite. Ils visitaient la Californie dans leur camion-roulotte au moment du drame. Ce n'est qu'après les funérailles qu'on a pu les retracer. Ils m'ont dit qu'ils avaient vendu leur roulotte puisque s'ils tombaient malades ou se trouvaient en difficultés en cours de voyage, Ron ne serait plus là comme c'était arrivé alors que son père était tombé malade. Il les avait alors ramenés chez lui. Ils restent maintenant chez eux, ces magnifiques gens, tristes, sans espoir et sans joie, parce qu'ils ont perdu leur fils.

M<sup>me</sup> McKay, la mère de la victime, femme élégante et aimable, cheveux gris, me déclarait ceci:

Je suis en faveur de la peine capitale. Mon fils est mort inutilement. Je n'hésiterais pas un instant, si on me demandait, à ouvrir la trappe sous les pieds du meurtrier de mon fils. Oui, c'est une vengeance. Mais Long est en prison, à charge de la société pour le reste de ses jours, un homme vicieux qui hait l'autorité, qui hait les policiers. Sans doute apprendra-t-il à haïr aussi les gardiens. Sans doute songe-t-il: je n'ai rien à perdre.

L'agent Roger Pierlet, 23 ans, affecté à Surrey, en Colombie-Britannique, attendait ses parents en provenance de Québec, le 29 mars 1974, pour célébrer ses fiançailles. Dès qu'ils furent arrivés, on leur apprit que leur fils avait été tué. Alors qu'ils volaient vers l'Ouest, John Miller, 29 ans, de Langley, et Vincent Cockriell, 19 ans, de Powell River, avaient décidé de tuer un policier. Ils s'arrangèrent pour se faire prendre en chasse par Pierlet. Cockriell a décrit le reste. Le policier les rejoignit, marchant vers leur voiture, un coup de feu partit, et le jeune policier tomba mort.

Miller, Cockriell et Long ont été condamnés à mort et il ne fait aucun doute qu'ils sont parmi ceux qui attendent la décision de la Chambre au sujet de la peine capitale. Ce sont eux, plus que d'autres peut-être, qui sont responsables du fait que le public a réclamé à cor et à cri la restauration de la peine capitale.

[M<sup>me</sup> Holt.]

Certains diront que je ne devrais pas citer des cas comme preuve, car il s'agit seulement d'un ou deux exemples. Toutefois, y a-t-il une preuve plus convaincante que l'innocent qui meurt entre les mains de l'assassin sans pitié, qui ne craint peut-être pas la prison mais qui peut craindre l'exécution?

Je pourrais en citer beaucoup, beaucoup d'autres. Le 2 mars, Ian Wood, alors âgé de 23 ans, achète par la poste une arme automatique suisse du type FN, se rend dans une auberge de jeunesse de Jericho occupée par de jeunes voyageurs de tout le Canada, et décharge son arme en tirant dans tous les sens, tuant quatre personnes; le cinquième est blessé en s'enfuyant par la fenêtre.

Richard Smith, 22 ans, de North Bay (Ontario), fut touché au visage et dut être placé pendant deux mois dans un service de soins intensifs. On dut lui faire d'importantes interventions de chirurgie esthétiques à la mâchoire et au visage. Il avait également été touché au côté droit de la poitrine et à l'épaule gauche et son index droit avait été sectionné. Ce n'était pas là un meurtre, seulement parce que les soins médicaux ont été à la fois intenses et excellents. Il n'en n'est pas moins mutilé à vie. Christopher Dilly, 22 ans, de Toronto, fut touché à la cuisse droite et au fémur droit. Il dut recevoir des soins intensifs à l'hôpital et utilise toujours des béquilles pour se déplacer. Arthur Skolnik, 22 ans, de Sillery (Québec) fut blessé à la cuisse gauche et à l'épaule gauche et n'est pas encore totalement remis de ses blessures. Paul Alexander Visosky, 20 ans, de Toronto, fut blessé à la partie droite de la poitrine et fut victime d'un affaiblissement du poumon. Enfin, Yves Pierre Dion, de Moncton, s'est blessé en sautant par la fenêtre. Le 24 juin 1975, à 3 h,45 de l'après-midi, M<sup>me</sup> Frieda Buxbaum, 42 ans, gare sa voiture dans le terrain de stationnement d'Eaton au centre de la ville de Vancouver. Elle voulait faire des emplettes pour le mariage de sa fille qui devait avoir lieu la semaine suivante. Un délinquant sexuel en liberté provisoire la saisit avant qu'elle puisse sortir de sa voiture, lui lie les mains derrière le dos au moyen d'un bas nylon et l'étrangle. On a découvert son cadavre 12 heures plus tard. C'était le quatrième attentat dont les femmes étaient victimes dans les terrains de stationnement de cette zone. Son assassin, une fois arrêté, s'est plaint qu'elle n'aurait pas dû faire tant de bruit.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il est 10 heures.

**Mme Holt:** Puis-je finir demain?

**Une voix:** Déclarez qu'il est 10 heures.

**Mme Holt:** Puis-je déclarer qu'il est 10 heures?

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.